

SENIORS et
leur famille

ALLOCATION PERSONNALISÉE D'AUTONOMIE À DOMICILE (APA)

L'APA à domicile est une allocation destinée aux personnes âgées de 60 ans et plus, en perte d'autonomie.



Le Service Autonomie du Département de l'Ain vous propose une présentation de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA) à domicile.

Un temps d'échange est prévu pour répondre à vos questions sur les conditions d'attribution, les modalités de demande, les démarches à effectuer...

**LUNDI 20 AVRIL À 14H00
À LA FERME DU PÔLE**

Gratuit / sur inscription